RCS : ST QUENTIN
Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00302
Numéro SIREN : 851 225 896
Nom ou dénomination : ABH ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2023 sous le numéro de dépôt 2644

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SASABU ENERGIES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 9 RUE DU GRAND REJET 02450 LAVAQUERESSE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 5 1 2 2 5 8 9 6 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2022 Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	976 166	AO 48 871	927 295
	Constructions	AP	1 922 760	AQ 86 492	1 836 268
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 689 580	AS 115 494	1 574 086
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 292	AU 490	802
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	4 589 798	BK 251 346	4 338 451
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	333 431	BM	333 431
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	39 935	BW	39 935
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	285 039	BY	285 039
	Autres créances (3)	BZ	568 661	CA	568 661
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	55 488	CG	55 488
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	351 476	CI	351 476
	TOTAL (III)	CJ	1 634 029	CK	1 634 029
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	6 223 827	1A 251 346	5 972 480

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISA UMPLA

A ORIGINAL

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABH ENERGIES — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)		DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	-178 272
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	35 303
	Subventions d'investissement		DJ	473 774
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	430 804
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4 996 754
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	116 092
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	425 093
	Dettes fiscales et sociales		DY	3 737
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	5 541 676
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5 972 480

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 051 563
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	344 031

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

ORIGINAL

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABH ENERGIES — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC				
	Production vendue biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue services *	FG / FH / FI	1 123 374			1 123 374
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	1 123 374			1 123 374
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				394 440
	Subventions d'exploitation	FO				2 972
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)	FP				1 150
	Autres Produits (1) (11)	FQ				8
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				1 521 943
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS				
	Variation de stocks (marchandises) *	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU				299 476
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *	FV				-66 512
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW				927 824
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				76
	Salaires et traitements *	FY				22 442
	Charges sociales (10)	FZ				6 046
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *	GA				251 222
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				1 440 575
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				81 369
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				1
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				1
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				72 293
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				72 293
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				-72 292
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				9 076

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

ORIGINAL

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABH ENERGIES — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	26 226
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	26 226
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	26 226
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 548 170
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 512 868
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	35 303

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	1 150
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
QUOTE PART SUBVENTION		26 226

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2023
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABH ENERGIES — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG	46 200	KH	KI 929 966
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre (dont composants L9)	KJ		KK	KL 1 819 591
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui (dont composants M1)	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions (dont composants M2)	KP		KQ	KR 103 169
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (dont composants M3)	KS		KT	KU 1 689 580
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	800	LC	LD 492
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	4 094 707	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN	4 141 707	LO	LP 4 542 798
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIERES	Autres participations	8U		8V	8W
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	IP		IR	IS
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	IT		IU	IV
FINANCIERES	TOTAL IV	LQ		LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	4 141 707	ØH	ØJ 4 542 798

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virements de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY 976 166	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB 1 819 591	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 103 169	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 1 689 580	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 1 292	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	4 094 707	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY	4 094 707	NG	NH 4 589 798	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F	2G
FINANCIERES	TOTAL IV	I3		NJ	NK	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	4 094 707	ØK	ØL 4 589 798	ØM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABH ENERGIES — Néant [X] *

Exercice N clos le 31/12/2022

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Copyright Groupe ISA (2023) ISA COMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : KINDABH ENERGIES — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ	48 871	PK		PL	48 871
Constructions	Sur sol propre	PM		PN	81 099	PO		PQ	81 099
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW	5 393	PX		PY	5 393
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	115 494	QB		QC	115 494
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	124	QM	365	QN		QO	490
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	124	QV	251 222	QW		QX	251 346
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	124	ØP	251 222	OQ		ØR	251 346

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions — Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Constructions — Sur sol d' autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Constructions — Inst. gales.agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Autres immobilisations corporelles — Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP-NQ-NR)	NW	Total général non ventilé (NS-NT-NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

ORIGINAL

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABH ENERGIES — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISA EXPERT

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ETAT DES STOCKS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Ces comptes annuels ont été établis le 16/05/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	7 et 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 et 20 ans
- Installations techniques	8 et 20 ans
- Matériels et outillages industriels	4 et 7 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**			
CORPORELLES	Terrains	46 200		929 966
	Constructions : Sur sol propre			1 819 591
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.			103 169
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			1 689 580
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier	800		492
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours	4 094 707		
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**4 141 707**		**4 542 798**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV			
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**4 141 707**		**4 542 798**

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**				
CORPORELLES	Terrains			976 166	
	Constructions : Sur sol propre			1 819 591	
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Ins. gal. agen. amé. cons			103 169	
	Inst.tech., mat. outillage indus.			1 689 580	
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts, aménagts d.				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.			1 292	
	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours	4 094 707			
	Avances et acomptes				
	TOTAL III	**4 094 707**		**4 589 798**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**4 094 707**		**4 589 798**	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

016885 - SAS ABH ENERGIES

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains			48 871		48 871
Constructions	Sur sol propre		81 099		81 099
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.		5 393		5 393
Inst. techniques matériel et outil. industriels			115 494		115 494
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	124	365		490
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		**124**	**251 222**		**251 346**
TOTAL GENERAL		**124**	**251 222**		**251 346**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	**DOTATIONS**			**REPRISES**			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Constr. Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Immo. corpor. Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ÉTAT DES STOCKS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	266 918,85	333 430,86	266 918,85	333 430,86
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**266 918,85**	**333 430,86**	**266 918,85**	**333 430,86**

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		285 039	285 039	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	68 661	68 661	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	500 000	500 000	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		39 935	39 935	
	Charges constatées d'avance		351 476	351 476	
	TOTAUX		**1 245 110**	**1 245 110**	
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)				

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000,00	100,00

SAS ABH ENERGIES

SAS au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 9 RUE DU GRAND REJET 02450 LAVAQUERESSE
RCS n°851225896- RCS SAINT QUENTIN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 35 302,51 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 35 302,51 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la réserve légale, soit 1 765,13 Euros ;

A l'imputation sur le rapport a nouveau débiteur de 33 537.38 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours du ou des exercices précédents.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 21/06/2023.

Signature de la Présidence :

M. BAUDRIN CHRISTOPHE



SAS ABH ENERGIES

SAS au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 9 RUE DU GRAND REJET 02450 LAVAQUERESSE
RCS n°851225896- RCS SAINT QUENTIN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Chers actionnaires,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et règlementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :
- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la règlementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 35 302,51 Euros, après déduction des amortissements et provisions règlementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 1 123 373,79 Euros hors taxes contre 0,00 Euros hors taxes pour l'exercice précédent; soit une augmentation de 1 123 373,79 Euros.
Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 521 943,36 Euros contre 4 065 709,30 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 2 543 765,94 Euros pour une variation de -62,57%.
Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 440 574,84 Euros contre 4 180 384,25 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 2 739 809,41 Euros pour une variation de -65,54%.
Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 0,67 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 0,67 Euros.
Les charges financières au cours de cet exercice sont de 72 293,13 Euros contre 23 585,51 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 48 707,62 Euros.
Les produits exceptionnels au cours de cet exercice sont de 26 226,45 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 26 226,45 Euros.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 853 699,41 Euros contre 579 742,03 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 273 957,38 Euros pour une variation de 47,26%.
- Les liquidités sont de 55 487,94 Euros contre 72 447,78 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de -16 959,84 Euros pour une variation de -23,41%.

CB PB AE PLY

Pour cet exercice :

- Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont de 299 475,57 Euros contre 279 203,85 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 20 271,72 Euros pour une variation de 7,26%.
- Les variations de stocks de matières premières sont de -66 512,01 Euros contre -266 918,85 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 200 406,84 Euros pour une variation de 75,08%.
- Les autres achats et charges externes sont de 927 823,52 Euros contre 4 162 153,50 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 3 234 329,98 Euros pour une variation de -77,71%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 75,86 Euros contre 5 818,91 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 5 743,05 Euros pour une variation de -98,7%.
- Les salaires et traitements sont de 22 441,59 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 22 441,59 Euros.
- Les charges sociales sont de 6 045,94 Euros contre 0,00 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 6 045,94 Euros.
- Les dotations aux amortissements sont de 251 222,04 Euros contre 124,44 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 251 097,60 Euros.
- Les autres charges sont de 2,33 Euros contre 2,40 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 0,07 Euros pour une variation de -2,92%.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 est de 35 302,51 Euros.
- L'effectif est de 1 salarié.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :
- Terrains et constructions : 2 852 725,55 Euros
- Installations et agencements divers : 1 494 921,26 Euros
- Matériels et outillages : 194 659,03 Euros
- Matériel de bureau et informatique : 492,00 Euros

Evénements survenus au cours de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Aucune évolution et/ou perspective d'avenir n'a été réalisée depuis l'ouverture de l'exercice.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 35 302,51 Euros formant un résultat affectable de 35 302,51 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- A la dotation à la réserve légale, soit 1 765,13 Euros ;

- A l'imputation sur le rapport a nouveau débiteur de 33 537.38 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société au cours des trois

CB PB AE RY

exercices précédents.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidence pour l'exercice écoulé.

Fait à LAVAQUERESSE
Le 06/06/2023

La Présidence.

M. BAUDRIN CHRISTOPHE

